



CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Synthèse du diagnostic territorial





Sommaire

P.4 Premiers éléments de restitution

P.6 Une forêt résiliente et vivante

6 Des dispositifs de préservation existants

8 Les enjeux faune et flore

10 La ressource en eau

P.12 Une forêt gérée durablement

12 Propriétés foncières et dessertes

14 Essences, peuplements et prélèvements

16 La filière forêt-bois

P.18 Une forêt accueillante

18 Une mobilité active à penser

20 Des accès et lieux d'accueil
à réaménager

P.22 Des enjeux identifiés

LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Premiers éléments de diagnostic

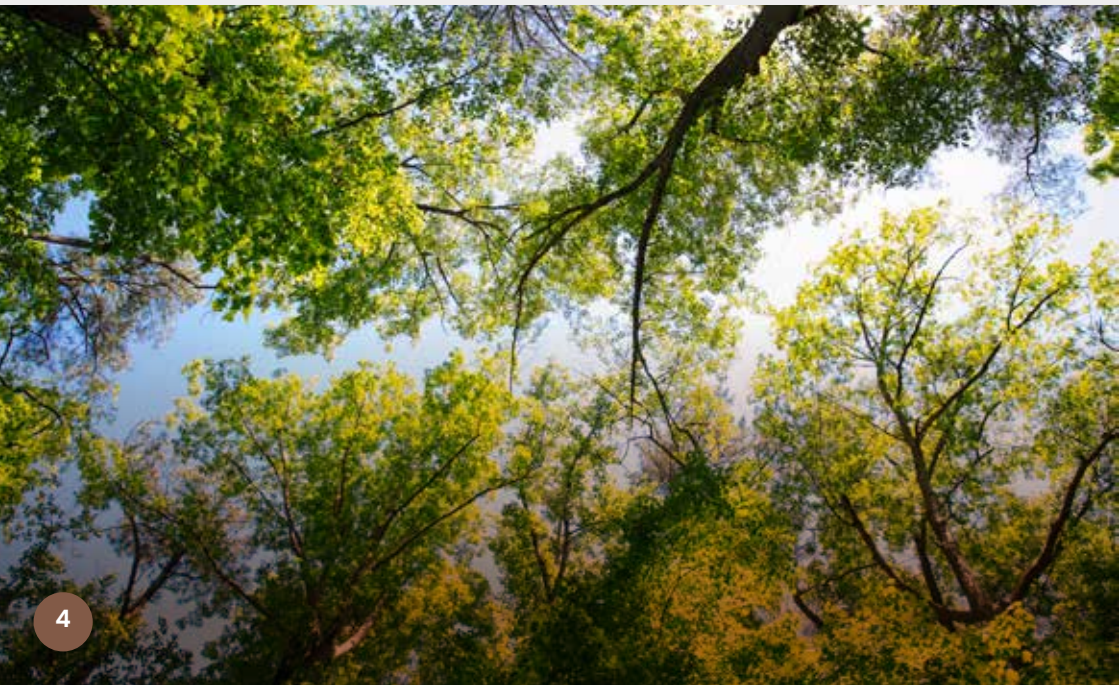
Faisant suite au classement du massif de Haye en forêt de protection par le décret n°2018-930 du 29 octobre 2018, acteurs politiques et associatifs s'accordent sur la **nécessité d'une charte forestière de territoire**.

Celle-ci est basée sur un diagnostic permettant d'identifier **les enjeux locaux** et de définir **les grandes priorités** qui seront les **pilliers de la charte**.

Ce diagnostic territorial a été engagé en 2022 par le Syndicat mixte de la forêt de Haye.

Des études complémentaires ont été menées en 2023

- > L'analyse de la filière forêt-bois par le Syndicat mixte.
- > Une synthèse bibliographique des enjeux faune et flore par ODONAT Grand Est.
- > Un état des lieux des connaissances hydrogéologiques du plateau de Haye par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM).



LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Premiers éléments de diagnostic

Le Syndicat mixte est la structure porteuse à l'échelle du périmètre de la forêt de protection.

- > Co-construire une mission partagée.
- > Administrer la charte forestière de territoire.
- > Confirmer la forêt de Haye dans son rôle de site démonstrateur.



FÉVRIER 2024

Restitution des principaux éléments du diagnostic qui s'articulent autour de trois orientations stratégiques



une forêt vivante et résiliente



une forêt gérée durablement



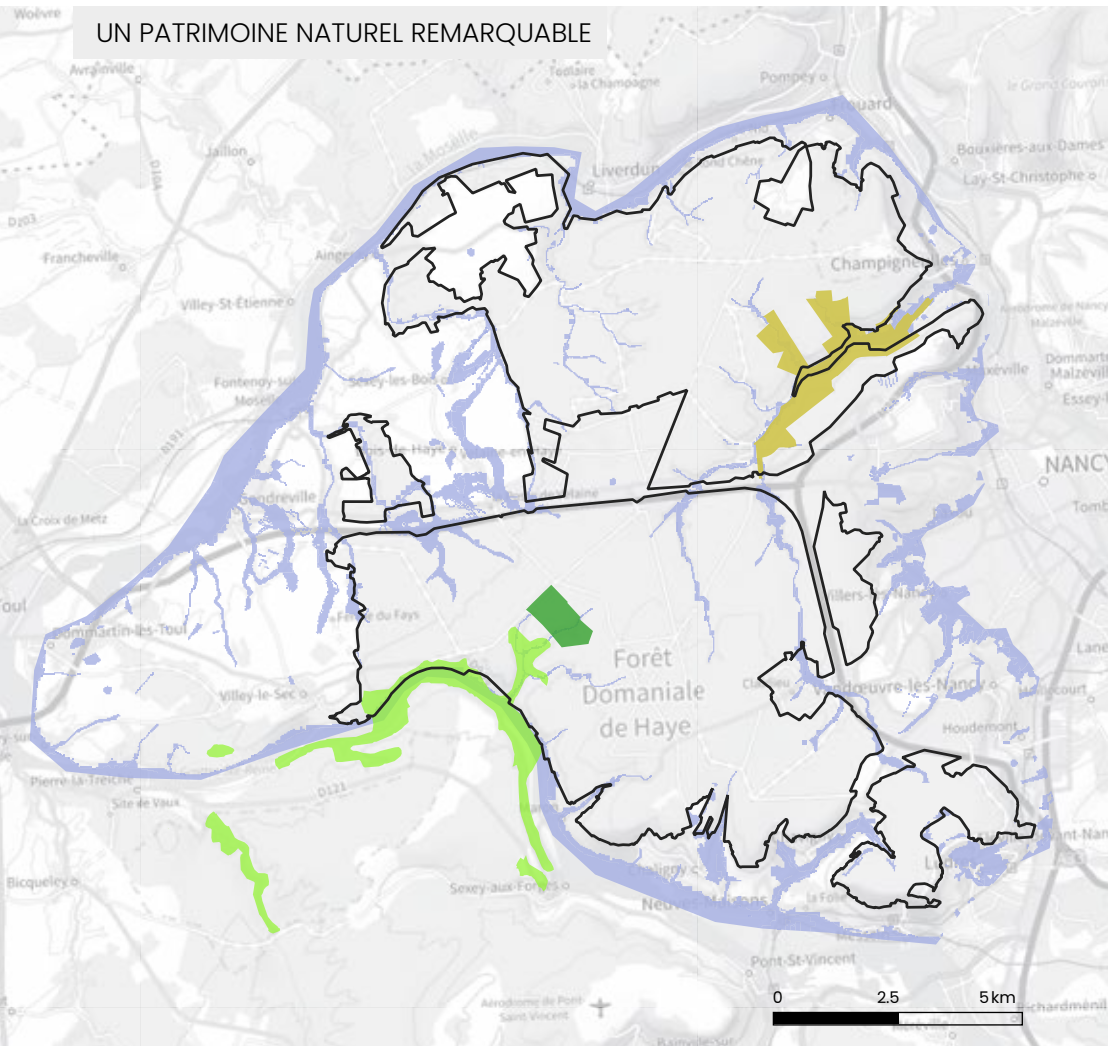
une forêt accueillante





UNE FORÊT RÉSILIENTE ET VIVANTE

Des dispositifs de préservation existants



- Forêt de protection
- Réserve Biologique Intégrale (RBI)
- Espace Natura 2000 : le Fond de Monvaux
- Espace Naturel Sensible actif : le vallon de Bellefontaine
- Zones humides potentielles identifiées par le CEREMA, dont certaines identifiées comme zones humides remarquables par le SDAGE



UNE FORÊT RÉSILIENTE ET VIVANTE

Des dispositifs de préservation existants

En complément de ces éléments, il est à noter :

- > la prise en compte des **enjeux Trame Bleue et Trame Verte** dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLUi) des **4 intercommunalités** du massif,
- > la réalisation d'un **Atlas de la Biodiversité Métropolitaine** par la Métropole du Grand Nancy,
- > des projets de **revalorisation des coteaux**, notamment métropolitains,
- > l'élaboration d'**atlas des paysages**.

Des échanges sont en cours avec des bureaux d'études pour mettre au point une méthodologie en vue de suivre et **préserv**er la biodiversité à l'échelle de l'ensemble du massif forestier.



UNE FORÊT RÉSILIENTE ET VIVANTE

Les enjeux faune et flore

Le diagnostic effectué par l'Office des DONnées NATuralistes du Grand Est (ODONAT) présente **5 groupes taxinomiques** étudiés pour **833 espèces présentes** et près de 36 000 données traitées.

Office
des données
naturalistes
du Grand Est

Odonat

> **8 espèces de chiroptère** inscrites à l'annexe II de la directive Habitats - Faune - Flore. Cette directive s'applique à l'ensemble des pays membres de l'Union Européenne et établit un cadre pour la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages.

> **4 espèces sont connues sur l'ensemble des types de statuts biologiques possibles** (nurserie, estivage, hibernation, transit) : le **petit rhinolophe**, le **grand murin**, la **pipistrelle commune** et la **sérotine commune**.

À NOTER

Toutes les espèces de chauve-souris sont protégées en France.

> **1 espèce d'amphibien vulnérable**, le **crapaud calamite**, et **1 espèce de reptile vulnérable**, la **vipère aspic**, selon la liste rouge des espèces à statut patrimonial.

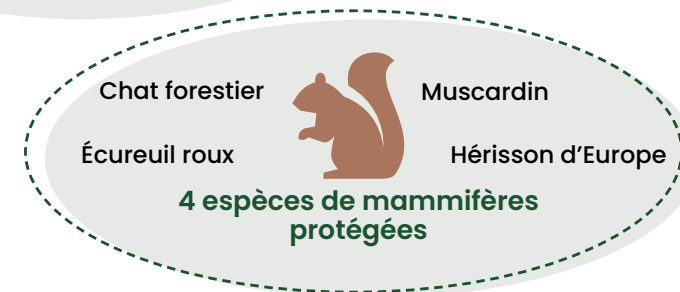
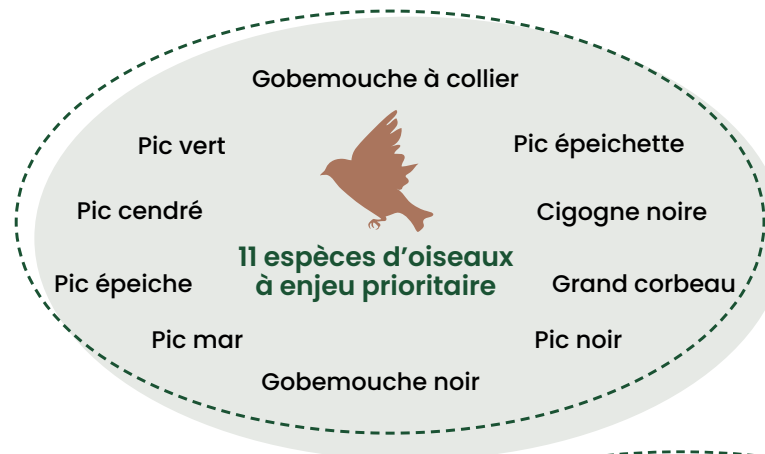
> **6 espèces quasi-menacées** : le **triton crêté**, le **triton ponctué**, le **sonneur à ventre jaune**, la **rainette verte**, le **lézard agile** et la **coronelle lisse**.

À NOTER

La plupart des espèces présentes sont des espèces protégées.

UNE FORÊT RÉSILIENTE ET VIVANTE

Les enjeux faune et flore



> Concernant l'entomofaune, **3 espèces à enjeu patrimonial très fort et protégées** : l'**azuré du serpolet**, l'**agrion de mercure**, la **cordulie à corps fin** et **17 espèces à enjeu fort dont 4 protégées et 35 espèces à enjeu moyen**.





UNE FORÊT RÉSILIENTE ET VIVANTE

La ressource en eau

L'état des lieux a été réalisé par le BRGM pour répondre **aux enjeux de variabilité et de disponibilité de la ressource en eau** à l'heure de la crise climatique. Il comprend :

- > la collecte : traitement et analyse des données existantes concernant le plateau de Haye,
- > la réalisation d'un modèle conceptuel de la structure et du fonctionnement hydrogéologique du plateau de Haye,
- > les préconisations et moyens opérationnels associés.

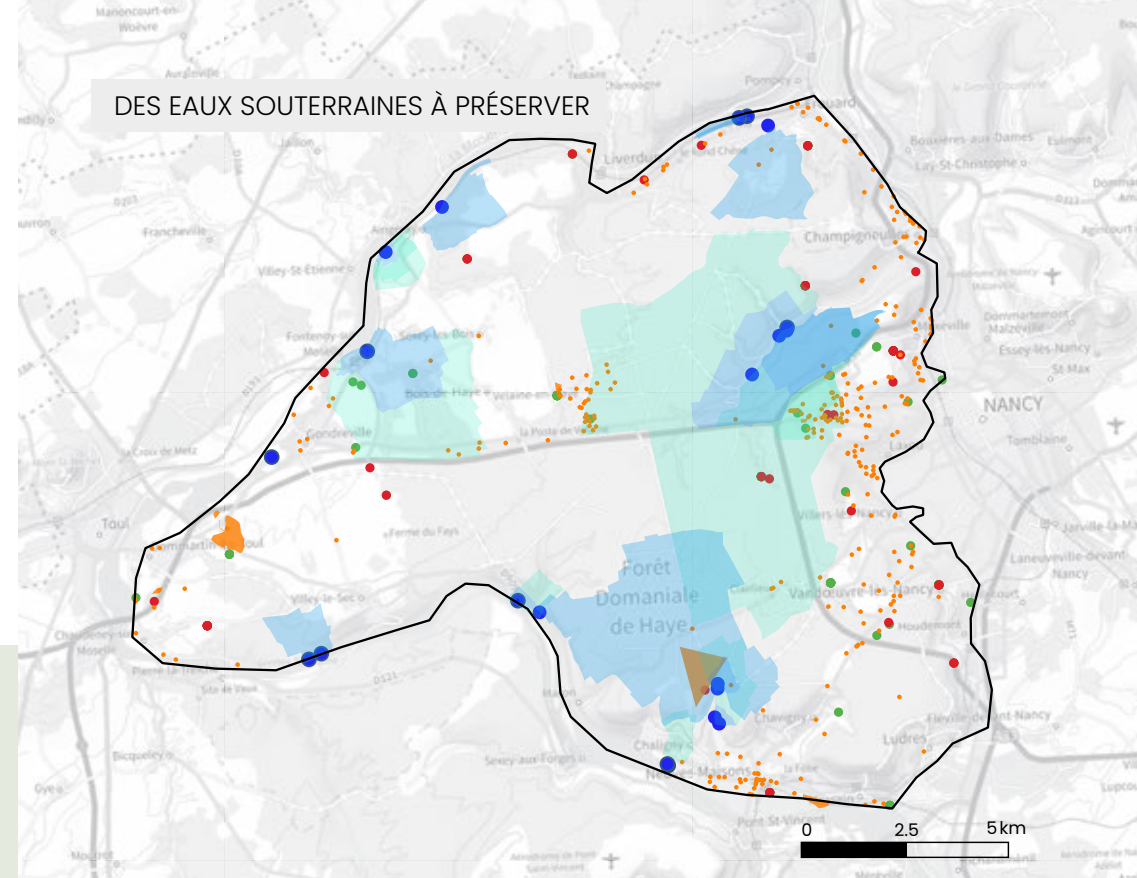


À NOTER

- Une **hydrogéologie** constituée par du bajocien inférieur, plus localement du bajocien supérieur, **complexe** du fait de phénomènes karstiques et de l'histoire minière du plateau.
- Une **qualité des eaux souterraines globalement bonne**.
- Des **propositions d'actions types** : analyse des besoins, réseau de suivi des eaux, modélisation hydrogéologique, indicateurs de gestion, plateforme de diffusion...



DES EAUX SOUTERRAINES À PRÉSERVER



- Sites et sols potentiellement pollués (données Casias et Basol)
 - Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) en arrêt
 - Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) en activité
 - Plateau hydrogéologique de Haye
- Périmètre de protection de captage pour l'alimentation en Eau Potable (AEP)
- rapproché
 - éloigné
 - Captage d'eau AEP

- > Une unité hydrogéologique prise en compte : le **plateau de Haye**.
- > **21 captages d'alimentation en eau potable**.
- > La **moitié de la forêt** est constituée par **des périmètres de protection** éloignés et rapprochés de captage pour l'Alimentation en eau potable.
- > Des sites et sols potentiellement pollués et des **Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)** essentiellement autour des axes autoroutiers et des marges du massif.

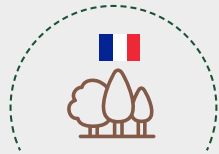


UNE FORÊT GÉRÉE DURABLEMENT

Propriétés foncières et dessertes



Environ 3100 ha de forêts communales de 4 à 735 ha réparties sur 19 communes



Environ 5900 ha de forêt domaniale



Environ 1400 ha de forêt privée

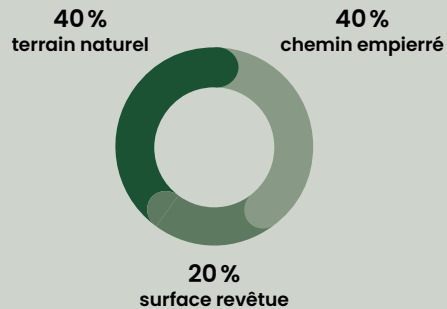
525 ha
autre type de forêt (terrain militaire forêt d'AgroParisTech)

235 ha
soumis à plan de gestion

635 ha
hors plan de gestion

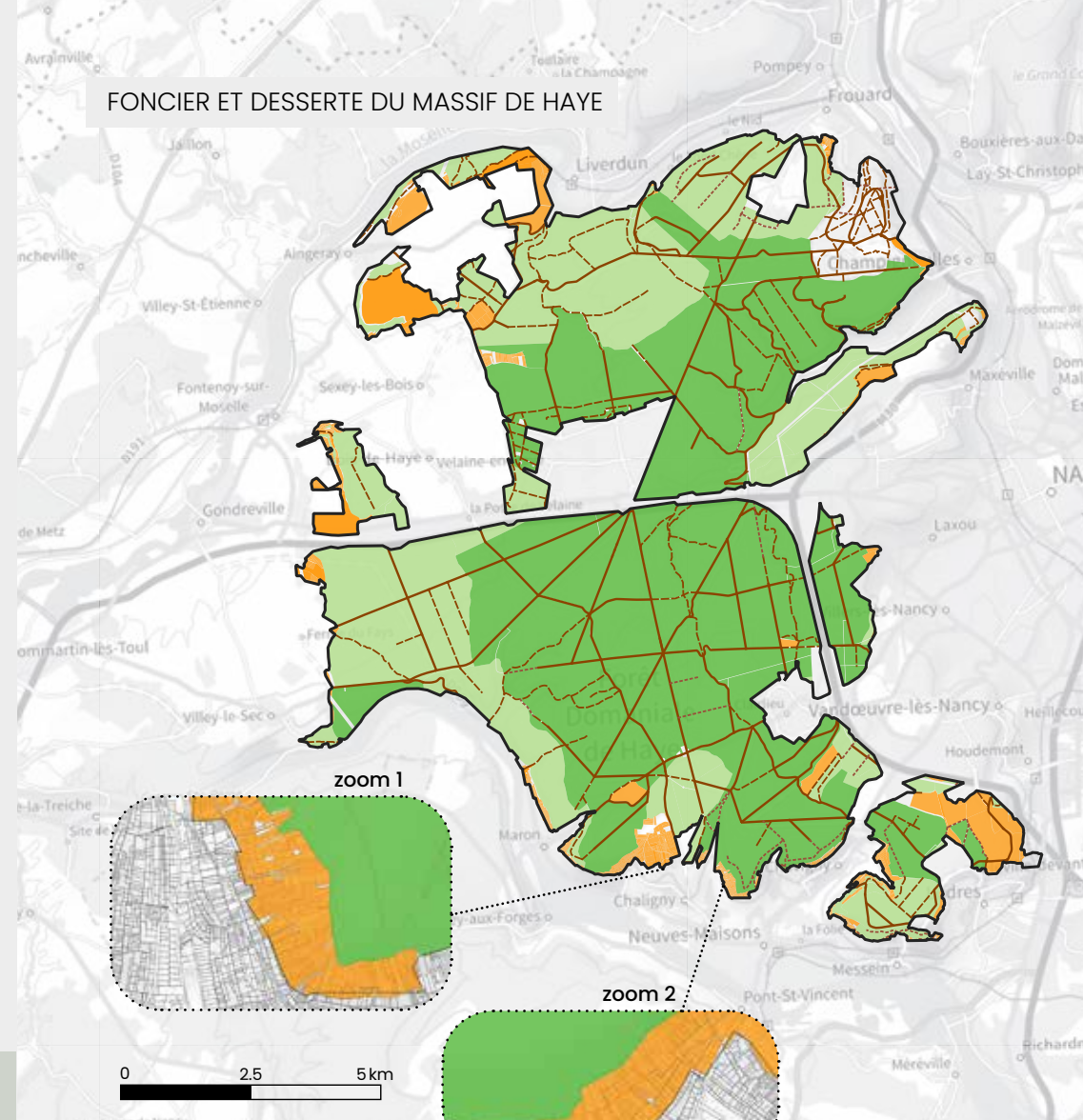
dont 300 ha
constitués de 3600 parcelles de moins de 2 ha (zoom 1 et 2)

> La desserte est composée de



> **3 forêts certifiées PEFC**, 2 communales et 1 domaniale, soit 7200 ha au total.

FONCIER ET DESSERTE DU MASSIF DE HAYE



- Forêt de protection
- Forêt privée
- Forêt domaniale
- Forêt communale
- Accessible aux grumiers
- Accessible aux autres véhicules à moteur
- Accessible uniquement aux véhicules tout-terrain



UNE FORÊT GÉRÉE DURABLEMENT

Essences, peuplements et prélèvements



La chasse

3 massifs cynégétiques séparés par les axes autoroutiers : Haye Nord, Haye Sud et Grand Nancy (bois des Fourasses).

Une vingtaine de sociétés de chasse dont une douzaine d'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée).

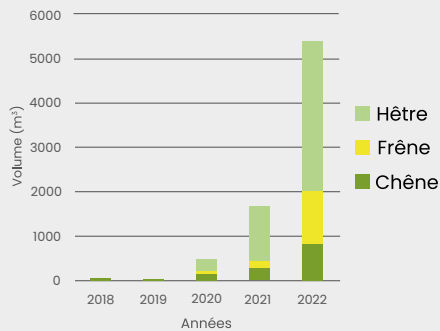


Les affouages

220 à 250 affouagistes, surtout au nord et à l'ouest du massif, représentant un volume de **3 600 stères** avec une tendance à la baisse marquée.

73% des forêts domaniales et communales gérées en **futaie régulière** avec une conversion vers une irrégularisation forte prévue dans les plans d'aménagement.

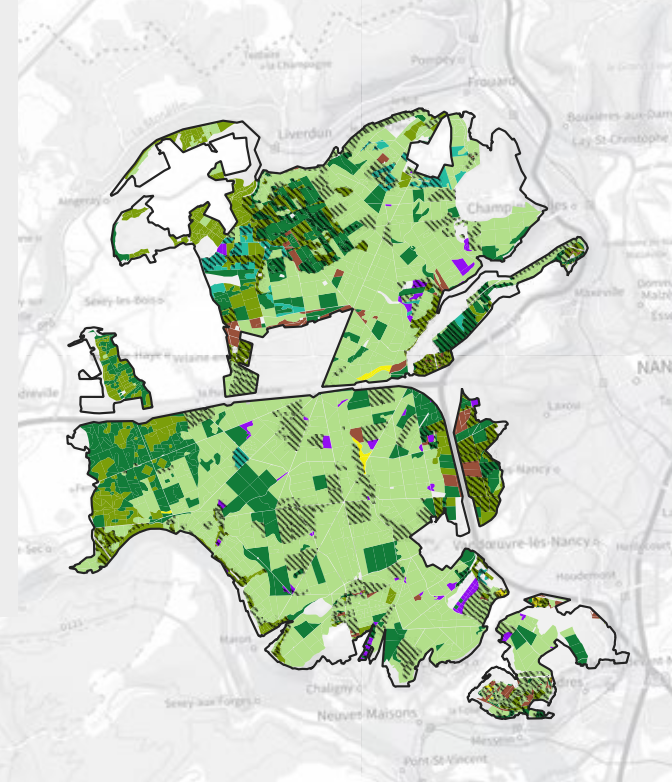
UN IMPACT DE LA CRISE CLIMATIQUE DE PLUS EN PLUS MARQUÉ



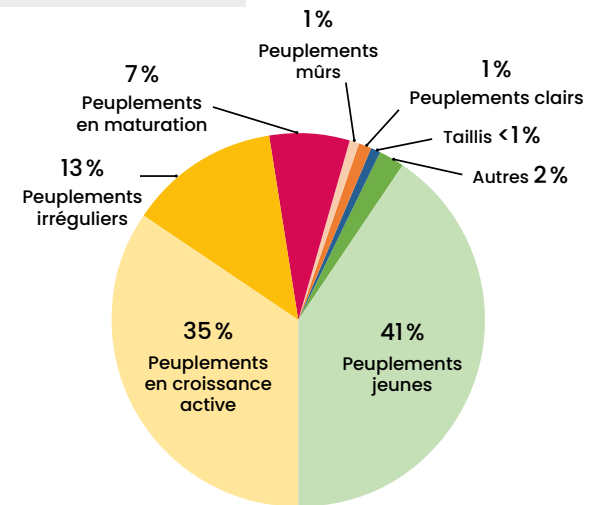
Un **volume de bois martelé** pour des raisons sanitaires en **forte augmentation** (sécheresse, chalarose du frêne).

Un enjeu pour l'avenir des peuplements, l'impact sur la filière et la sécurisation du public (risque de chute de branche et d'arbre dépéri).

RÉPARTITION DES ESSENCES



RÉPARTITION DES PEUPLEMENTS



➤ **40% (3 600 ha environ) de la forêt a été fortement impactée par la tempête Lothar de 1999**, correspondant aux peuplements classés jeunes aujourd'hui avec un déséquilibre des peuplements et des travaux forestiers importants.

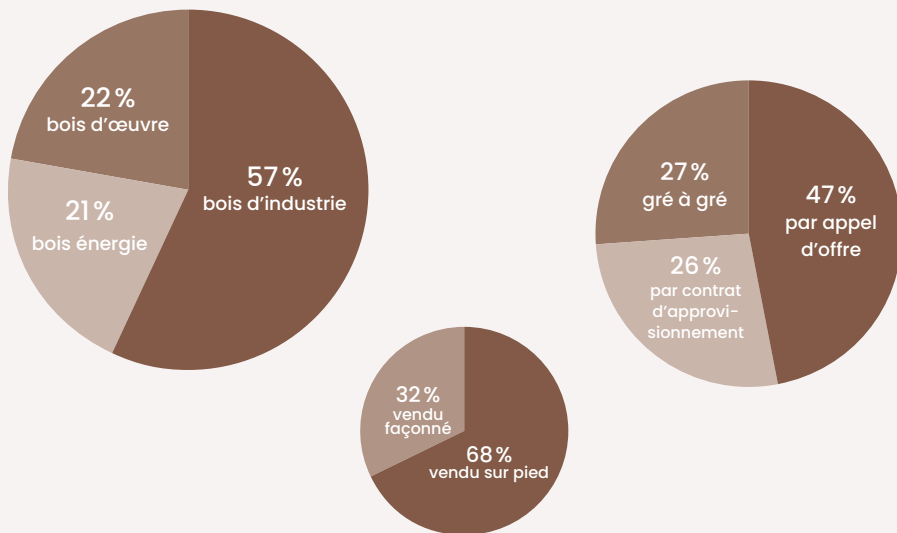




UNE FORÊT GÉRÉE DURABLEMENT

La filière forêt-bois

➤ Depuis 2018, **45 000 m³ de bois ont été vendus** à l'échelle du massif (presque 2 % du volume meurthe-et-mosellan).



➤ Des entreprises sont présentes mais la filière est peu structurée, avec un manque de traçabilité du bois.

Segments de la filière	Lorraine		
	Nombre d'établissements	Effectifs salariés au 31/12/2015	Poids dans la filière régionale
Sylviculture et exploitation forestière	1220	2 200	49
Sciage et travail du bois	580	3 460	44
Industrie du papier et du carton	80	4 060	37
Fabrication de meuble	450	1 660	33
Construction bois	2 230	4 480	41
Autres segments	385	2 340	32
Ensemble	4 945	18 200	40

source : Fibois

LA FILIÈRE BOIS-FORÊT DU GRAND EST



1 900 000 ha de forêt



11 000 entreprises

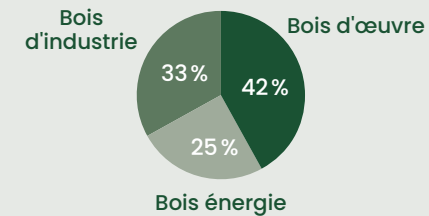


55 500 emplois

RÉCOLTE FORESTIÈRE

7 millions de m³/an

de bois récoltés



PREMIÈRE TRANSFORMATION

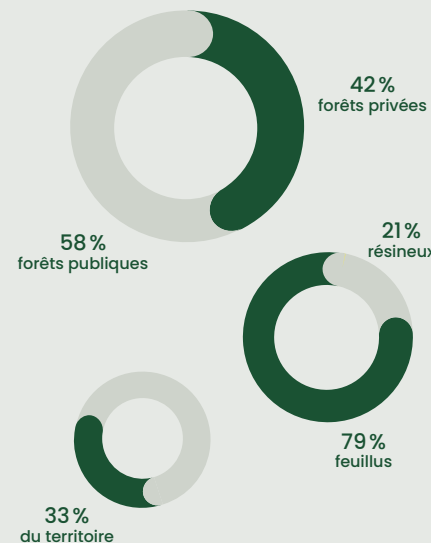
1 410 000 m³

de bois sciés par an

55% de résineux
45% de feuillus

DEUXIÈME TRANSFORMATION

	Entreprises	Salariés
Mobilier	980	5 150
Bois de construction	5 390	11 100
Carton-papier	240	10 770



EMPLOI FORMATION

3 830

élèves apprentis et stagiaires de niveau CAP au BAC+5

550

élèves dans l'enseignement supérieur Ingénieurs et doctorants

45

centres de formation

LE BOIS ÉNERGIE

1^{ère}

énergie renouvelable du Grand Est

22%

des ménages se chauffent au bois

1 700 000 t

de combustibles consommés par les chauffagistes

source : SCALEN (Atlas 2021)

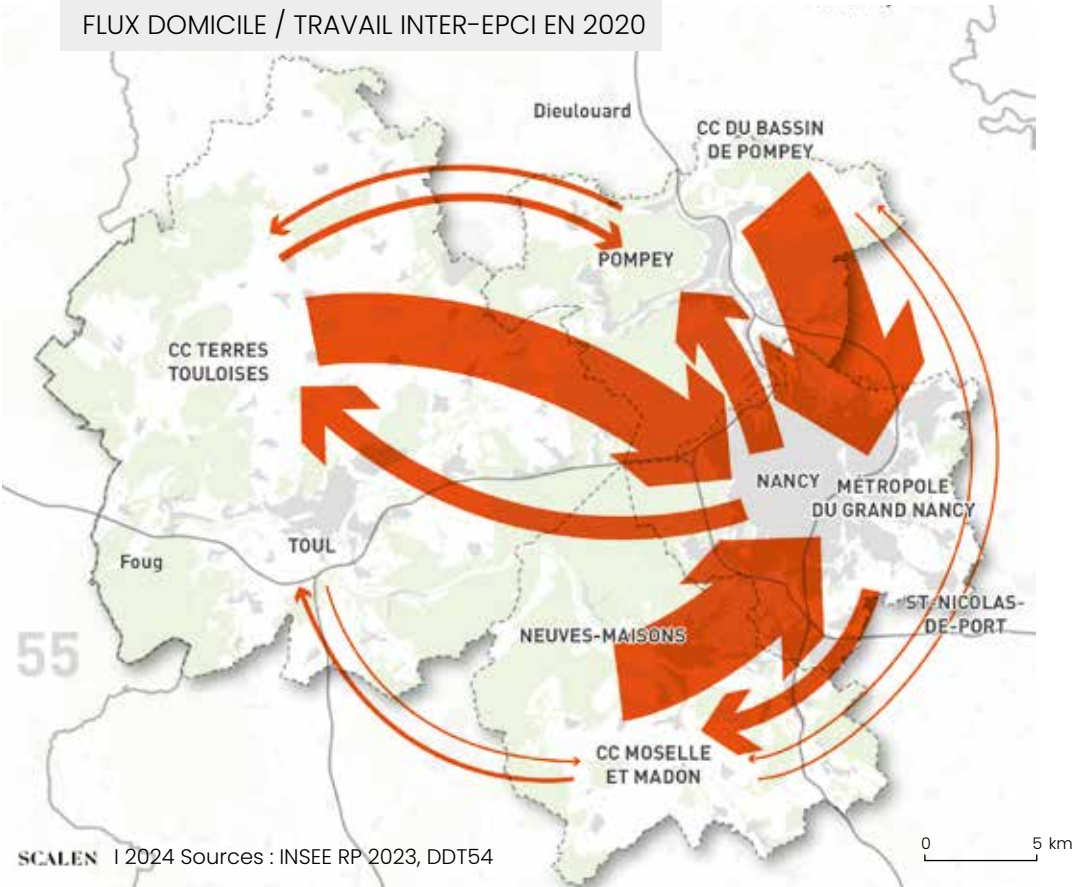


UNE FORÊT ACCUEILLANTE

Une mobilité active à penser

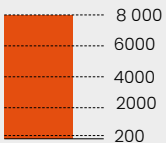
Le massif est traversé par des **axes autoroutiers saturés**, au cœur de mobilités quotidiennes entre une métropole et des pôles urbains secondaires, ouvrant la réflexion sur les alternatives possibles de **mobilité douce traversant la forêt de Haye**.

FLUX DOMICILE / TRAVAIL INTER-EPCI EN 2020



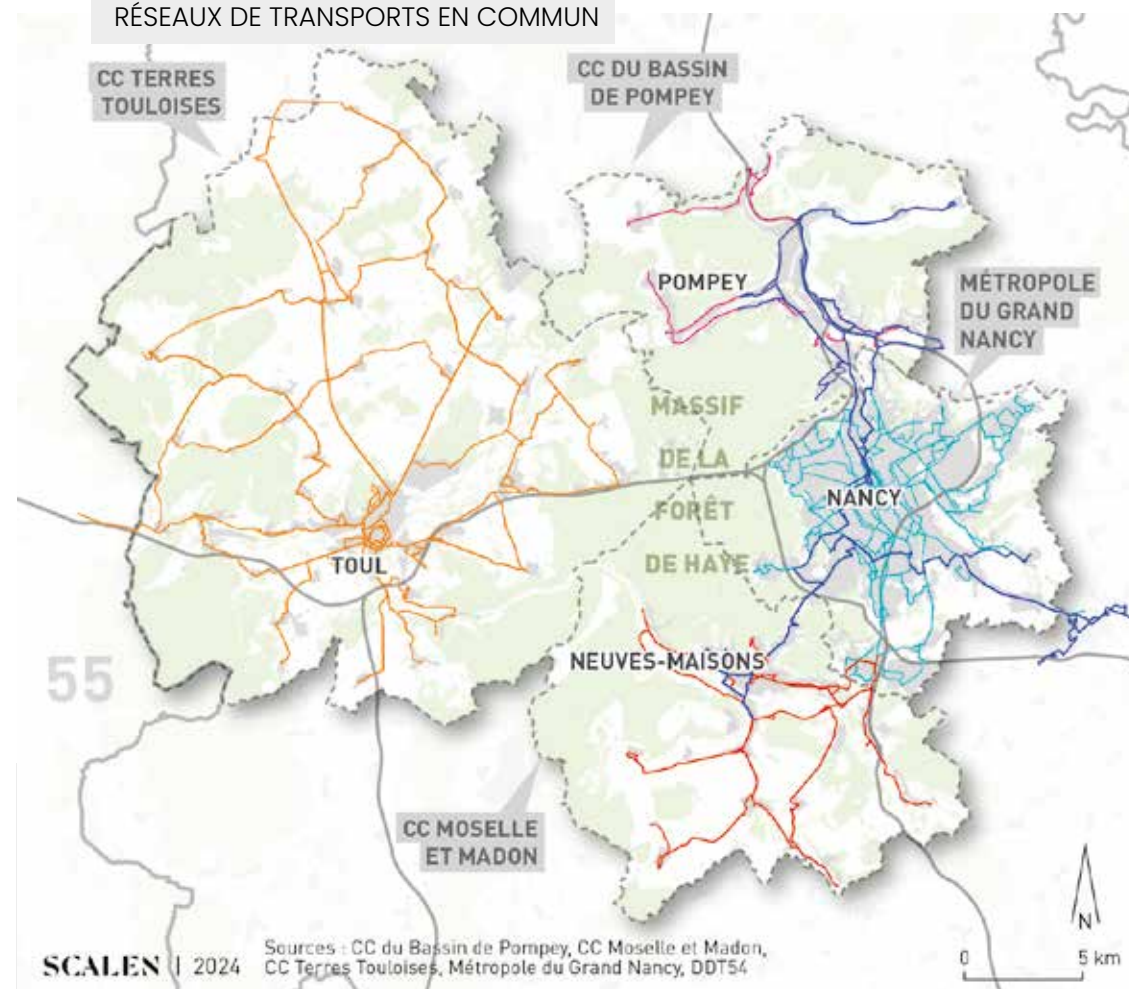
SCALEN | 2024 Sources : INSEE RP 2023, DDT54

Déplacements domicile/travail quotidiens



Un massif peu accessible par les transports en commun

RÉSEAUX DE TRANSPORTS EN COMMUN



SCALEN | 2024 Sources : CC du Bassin de Pompey, CC Moselle et Madon, CC Terres Toulaises, Métropole du Grand Nancy, DDT54

- Réseau SUB
- Réseau CC du Bassin de Pompey
- Réseau SIT
- Réseau CC Moselle et Madon
- Réseau TMM
- Réseau CC Terres Toulaises
- Réseau Colibri
- Métropole du Grand Nancy
- Réseau STAN

Le réseau de bus FLUO de la région Grand Est n'est pas représenté sur cette carte.

Le réseau STAN de la Métropole du Grand Nancy va évoluer prochainement.



UNE FORÊT ACCUEILLANTE

Des accès et lieux d'accueil à réaménager

Les équipements permettant l'accueil du public ne sont pas à la hauteur des 1,5 millions de visiteurs par an.

- Un état des lieux invitant à **repenser l'accueil du public**
- La topographie et la faible desserte par les transports en commun rendent l'**accès à la forêt difficile**, notamment pour le public familial et/ou non motorisé.
- **19 parkings** d'état médiocre ou correct, pour un total de 600 places.
- **160 km de sentiers** pédestres partiellement balisés.
- Pas de sentier VTT ou équestre balisé.
- Pas d'offre de loisirs et/ou touristique et/ou culturelle centrée sur la forêt de Haye.
- **Un potentiel touristique à exploiter pour un public local** ou de court séjour : patrimoine culturel, naturel, proximité avec l'itinéraire cyclable de la Boucle de la Moselle, avec Nancy Thermal...

À NOTER

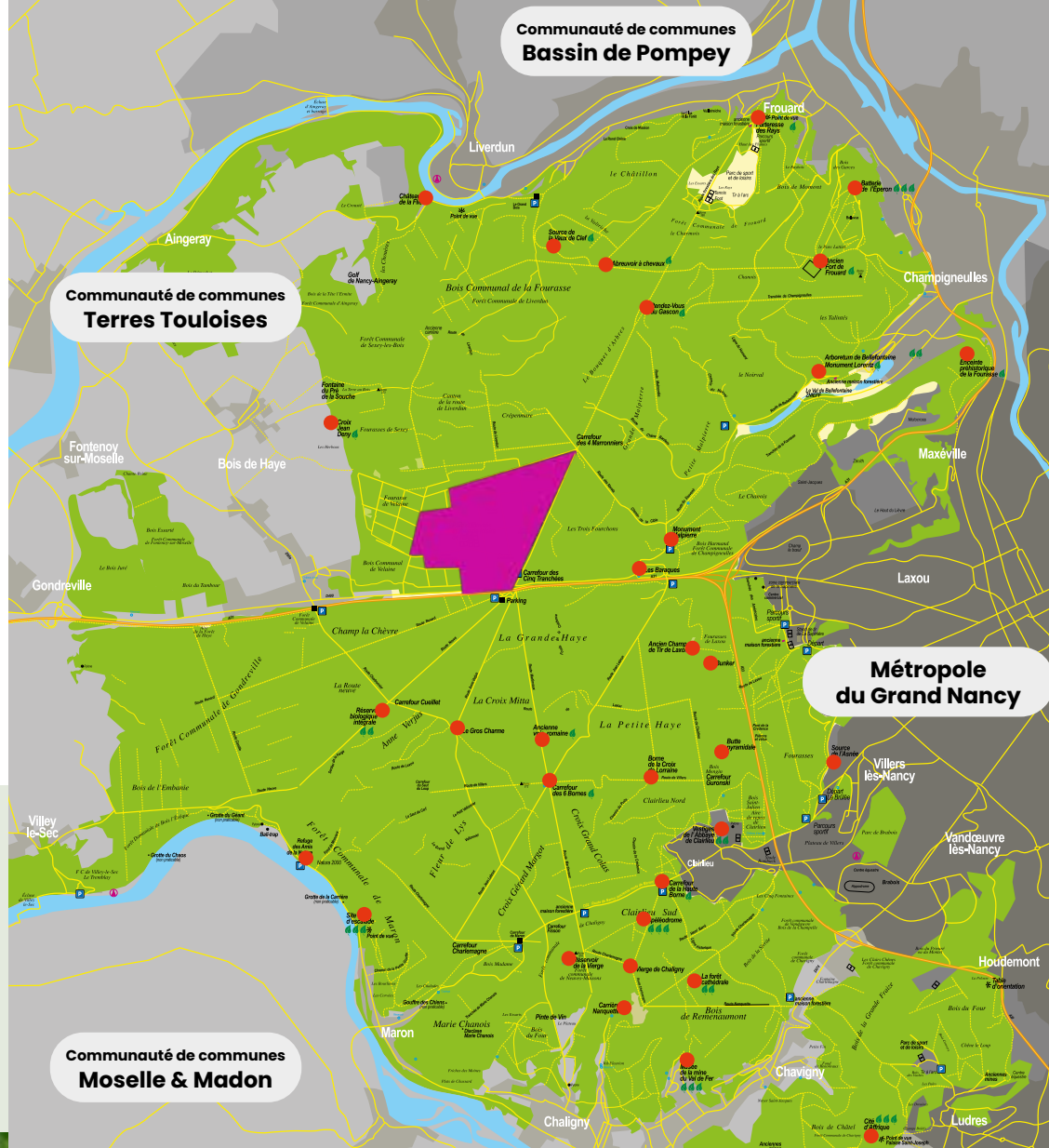


1 belvédère, 1 abri et 2 tables-bancs



31 barrières d'état moyen et 10 panneaux d'information

1 parcours sportif du plateau des Rays à Frouard,
1 parcours de santé à la Sapinière à Laxou,
1 parc de loisirs de la forêt de Haye à Bois-de-Haye
et 1 parc de loisirs à Ludres



■ Parc de loisirs

P Parking

● Activités de loisirs et lieux d'accueil du public

À NOTER

Réalisation en cours d'un Atlas des patrimoines de la forêt par un groupe d'étudiants de l'Université de Lorraine.



À partir de ces éléments de diagnostic, des **pistes de réflexion** sont apparues et permettent de poser les **premiers jalons d'un choix des orientations** stratégiques et opérationnelles à donner à la Charte.

Ces pistes seront **affinées au cours des mois à venir**, en parallèle du lancement de certaines actions d'ores et déjà clairement identifiées, qui pourront être labelisées « Charte forestière de Haye ».

UNE FORÊT VIVANTE ET RÉSILIENTE	Assurer un suivi de la biodiversité		Favoriser la résilience à la crise climatique	
	Création d'un comité de suivi du massif	Réflexion sur la mise en place de zones de calme	Suivre la ressource en eau	Réflexion sur l'équilibre sylvo-cynégétique
	Garantir les continuités naturelles et fonctionnelles	Réaliser un état de l'environnement initial	Assurer une veille scientifique sur la lutte contre la crise climatique en forêt	Réflexion sur les îlots d'avenir
	Réflexion sur l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP)	Réflexion sur un recensement des arbres remarquables	Réflexion sur une filière forêt-bois adaptée aux changements à venir	
UNE FORÊT GÉRÉE DURABLEMENT	Expérimenter		Prévenir et gérer les risques et les activités en forêt	
	Réflexion sur le débardage au cheval	Réflexion sur l'affouage	Réglementer les accès et les usages de loisirs en forêt	Réflexion sur la surveillance en forêt
	Accompagner les procédures Bien Vacant Sans Maître	Réflexion sur les Modes op'	Lutte contre les dépôts sauvages	Prévenir le risque incendie
	Créer un annuaire des professionnels locaux de la filière forêt-bois	Valoriser les métiers de la filière forêt-bois	Prévenir/lutter contre les risques sanitaires	Prévenir des risques chute de branche ou d'arbre
UNE FORÊT ACCUEILLANTE	Développer les mobilités		Penser des loisirs et un tourisme qualitatif	Construire une identité de territoire à partir d'une histoire et d'un patrimoine riche
	Penser les mobilités de loisirs	Penser les mobilités du quotidien	Structurer une offre autour de la santé environnementale	Structurer l'offre de tourisme existante
	Penser les accès à la forêt et au Parc		Définir des circuits thématiques	Repenser le Parc de loisirs
				Compiler les savoirs existants
				Préserver les patrimoines en forêt
Action transversale : Communication – Médiation – Éducation à l'environnement				



CONTACT

Parc de loisirs de la forêt de Haye
Syndicat mixte
1 allée du Parc - 54840 BOIS DE HAYE
T. 03 83 23 24 99
charte-forestiere@parcdehaye.fr
parcdehaye.fr

